



## Le projet de décret « Macron / lobby des afficheurs » soumis à consultation publique :

- Défigurant toujours plus la France, il aurait des effets ravageurs. Face à une telle menace, les associations appellent à participer massivement à la consultation.

Vendredi 15 janvier, le gouvernement a lancé une [consultation publique](#) sur le [projet de décret affichage « Macron / lobby des afficheurs »](#).

Les mesures envisagées dans ce projet « écrit » par les afficheurs auraient des effets ravageurs. Par exemple, seraient autorisés les panneaux publicitaires de très grand format, y compris lumineux, dans quantité de petites villes et villages où ils sont interdits depuis toujours par le Code de l'environnement ([voir visualisation cartographique des effets qu'aurait à lui seul l'article 2](#)).

La liste de ces effets désastreux figure dans [l'appel lancé le 29 novembre 2015, par Les Amis de la Terre, Paysages de France et la SPPEF](#).

Or jusqu'à présent, aucune des démarches entreprises pour arrêter cette machine infernale n'a eu le moindre effet :

- ni l'appel solennel lancé à l'origine par Les Amis de la Terre, Paysages de France et la SPPEF,<sup>↗</sup>
- ni le soutien de personnalités telles **Allain Bougrain-Dubourg** et **Nicolas Hulot**, ainsi que **Régis Debray**, **François Morel**, **Edgar Morin**, **Patrick Pelloux**, **Hubert Reeves**...

(liste des premiers signataires à la fin de l'appel précité),↵

- ni l'inquiétude d'ores et déjà manifestée par une vingtaine de parlementaires, ↵
- ni les milliers de lettres adressées à la ministre de l'Écologie par des citoyens outrés,↵
- ni la motion votée à l'unanimité contre ledit projet par la Fédération des (51) Parcs Naturels Régionaux de France,↵
- ni l'incompréhension de nombreux agents de l'État dont on nie le travail en faveur du respect des lois destinées à protéger les citoyens contre les délinquants de l'environnement.

## **Le gouvernement laisse ceux qui bafouent la loi dicter leur propre loi**

*Non seulement le gouvernement refuse de dialoguer avec ceux qui agissent depuis des décennies pour le respect du Code de l'environnement, mais il laisse ceux qui le bafouent dicter leur loi.*

*Toutes les mesures envisagées ont en effet été « dictées » par les afficheurs. Certaines d'entre elles conduisent même à un retour en arrière de 35 ans et annulent d'un trait de plume l'une des principales avancées du Grenelle de l'affichage. D'autres bafouent purement et simplement la COP21 en permettant le pire en matière d'affichage lumineux et numérique. L'une de ces mesures est même entachée d'illégalité !*

*C'est pourtant au visage même de la France et donc à son rayonnement que ce projet s'attaque frontalement. À l'économie de la France dont le tourisme représente pourtant l'un des socles les plus sûrs. À la qualité de vie des citoyens. Et enfin aux engagements donnés à la planète entière dans le cadre de la COP21 !*

*Aujourd'hui, la question est de savoir si le gouvernement va s'obstiner et rester encore totalement sourd et aveugle. Une telle position ne semble pourtant pas tenable, notamment de la part d'une ministre qui n'a de cesse de parler de démocratie participative.*

**Il est désormais indispensable que les quatre signataires désignés (Valls, Macron, Royal et Pellerin), à commencer par le Premier ministre et la ministre de l'Écologie, arrêtent enfin cette machine infernale et évitent ainsi de devenir les responsables d'une forfaiture sans nom et la honte de notre pays.**